

MAIRIE DE TREDUDER

22310

TEL :02.96.35.45.78

treduder@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEL MUNICIPAL DE TREDUDER DU LUNDI 7

OCTOBRE 2013

Présents : PARIS-THOMAS-PILOT-BORTOLAMEOLLI-LE GUEN-LE BRAS-PANAYOTY GALLET-

Absents : PERON-KERGOSIEN-TANGUY

Secrétaire : René Piolot

Lannion Tregor Agglomération

Dans le cadre de la réforme territoriale et la création de Lannion Tregor Communauté, le Conseil municipal renouvelle les mandats de Danielle Bortolameolli et de Jean-Claude PARIS pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement électoral du mois de Mars.

Jean-Claude Paris est désigné pour siéger à la commission d'évaluation des transferts de charge.

Investissements 2013 :

Le Conseil a répertorié les chantiers en cours.

A l'église, les travaux du clocher ont débuté le 23 Septembre pour une durée de 2 mois. Il est prévu en outre de rénover la plaque de commémoration de la guerre 14-18 fixée sur le mur.

Sur le parking, le poteau EDF a été déplacé et les deux terrains communaux ont été viabilisés.

Les travaux de maçonnerie de la fontaine seront réalisés dans la première quinzaine de novembre.

Enfin le Conseil décide l'achat d'un lot de chaises et de tables pour la salle des fêtes et de changer les rideaux.

Algues vertes

La commune a touché 12 537.25 euros du tribunal administratif concernant le recours intenté contre l'état pour le ramassage et le traitement des algues vertes en 2010.

LTA ayant réalisé » les travaux, cet argent lui sera reversé. Le Conseil décide de saisir une nouvelle fois le tribunal d'un recours pour les années 2011 et 2012.

Entretien bocage

En commun avec le comité de Bassin Versant de la lieue de grève, la commune va organiser son 2^{ème} chantier d'entretien bocage de bord de route.

C'est la zone sud de la commune qui sera concernée.

Une réunion d'information des propriétaires aura lieu le 14 novembre 2013, une demi-journée de marquage le 11 décembre.

Le chantier se déroulera du 10 au 15 février 2014.

VIGIPOL

Mise en place du plan Infra Polmar le 21 octobre prochain.

La commune confie à LTA la coordination et l'organisation des moyens de lutte contre toute pollution qui porterait atteinte au littoral.

Zones humides :

Du 30 septembre au 29 novembre la cartographie des zones humides de la commune est affichée en mairie.

Un cahier de doléances est mis à disposition du public.

Extraction de sable en Baie de Lannion

Le Conseil Municipal reste opposé au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion ;

-réclame comme priorité la préservation des emplois directs et indirects dont la survie dépend de la bonne qualité de l'environnement marin :

-demande que l'intérêt général soit respecté

Et demande que le permis d'exploiter soit refusé.